

Lettre d'intention

Se référant aux excellentes relations bilatérales établies d'ores et déjà au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie entre les sections membres d'une part Congrès de la Nouvelle Calédonie et d'autre part Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles dont le siège est au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Prenant acte de l'invitation du Chargé de mission Europe, membre du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, au Président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie à participer aux travaux de la 32^{ème} session de l'Assemblée régionale Europe qui se réunira en République et Canton du Jura du 13 au 16 novembre 2019 et débatera sur les deux thématiques suivantes : « Le droit d'autonomisation des peuples comme principe juridique : état de la situation en Europe » et « La démocratie directe et l'initiative citoyenne dans le processus législatif » ;

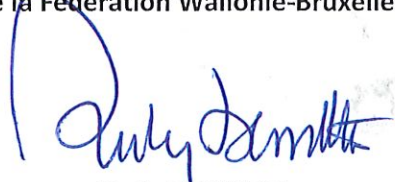
Attachées à la défense et à la promotion des valeurs de la Francophonie, dans leurs espaces culturels propres ainsi que dans l'ensemble du paysage francophone ;

Soucieuses d'enrichir, dans un esprit d'ouverture, leurs connaissances mutuelles relatives à la décentralisation, au fonctionnement de leurs institutions parlementaires respectives et visant le partage de savoir-faire;

Les parties signataires expriment leur volonté mutuelle d'instituer entre les assemblées qu'elles président une coopération bilatérale durable en convenant d'organiser à tour de rôle, des réunions portant sur des thématiques concertées, visant un échange d'expériences notamment en matière de grandes législations, ou encore d'actions d'éducation à la citoyenneté, etc.

Fait à Bruxelles, le 2 octobre 2019

Le Président du Parlement
de la Fédération Wallonie-Bruxelles,



Rudy DEMOTTE

Le Président du Congrès
de Nouvelle-Calédonie,



Roch WAMYTAN